

COOPÉRATIVE / Avec ses maternités collectives, la coopérative porcine Cirhyo propose un modèle qui concilie rentabilité, bien-être animal et attractivité du métier d'éleveur.

Maternités porcines collectives, un système d'avenir

L'adhésion à une maternité collective séduit de plus en plus d'éleveurs de porcs qui, chaque année, sont de plus en plus nombreux à réfléchir à intégrer une unité collective de naissance. « Une tendance se dessine avec de plus en plus d'éleveurs qui arrêtent l'élevage de truies pour se spécialiser dans l'engraissement des porcs charcutiers pour l'abattage », explique Fanny Dumet, responsable qualité et communication pour la coopérative Cirhyo. « Prendre des parts dans une unité collective de naissance de porcelets permet de garantir une activité d'engraissement, sans avoir à assumer directement l'activité de naissance sur sa propre exploitation », précise-t-elle. Autres avantages du système : « mieux organiser le travail contraignant lié à l'activité de naissance, grâce à la mise en place d'équipes de salariés spécialisés et autonomes ; et produire des porcelets à un prix compétitif pour les associés. La spécialisation d'une activité étant souvent synonyme de performances technique et économique ». Comme de nombreuses autres productions agricoles, la filière porcine doit relever les défis de l'attractivité et du renouvellement des éleveurs, afin de maintenir une production française pour une viande qui reste la deuxième la plus consommée en

France ; la rénovation et la modernisation du parc de bâtiments d'élevages, de manière à prendre en compte les besoins des éleveurs, les attentes sociétales et les dernières innovations ; et enfin le défi de la rentabilité économique et de la performance.

Maintenir et sécuriser la production

Les projets de rénovation des maternités collectives de l'élevage de Bois Cochon à Foissiat dans l'Ain (bâtiment de 270 places de maternité) et de l'élevage des Dombes à Saint-Paul-de-Varax (160 places de maternité et 375 places de nurserie) participent, chacun à leur manière, à répondre à ces enjeux d'avenir. À noter que quatorze maternités collectives ont déjà vu le jour sur l'ensemble de la coopérative Cirhyo, dont cinq dans l'Ain (quatre avec mise bas en liberté). « La maternité collective est spécifique à notre modèle coopératif. L'objectif, c'est de maintenir la production », explique Fanny Dumet. « En créant de nouveaux bâtiments pour la mise bas des truies des élevages de Bois Cochon et des Dombes, les associés ont fait le choix de construire des maternités selon un système dit « liberté », qui permet de limiter la durée de contention



▲ Visite du nouveau bâtiment de 270 places de maternité de l'élevage du Bois Cochon, qui entrera en activité en décembre.

des truies allaitantes et d'améliorer leur bien-être. Les bâtiments se veulent également agréables pour les équipes et pour les animaux, en étant plus lumineux grâce à leurs nombreuses fenêtres. Ils disposent également de systèmes de régulation de la température de type cooling, grâce à une ventilation centralisée pour maintenir la fraîcheur en été », explique-t-on chez Cirhyo. L'implication de la coopérative dans ces deux maternités permet de garder la souplesse nécessaire au bon fonctionnement des élevages, en gérant notamment les porcelets excédentaires pouvant être produits, en apportant son expertise technique et en participant au financement des projets de rénovation.

Bien-être animal, performance technique et économique

Lors de la mise bas, les éleveurs doivent faire face à la problématique d'écrasement de certains porcelets par leur mère (300 kg). Les systèmes de cases type « liberté » permettent à l'éleveur de retirer le système de contention dès que les porcelets sont suffisamment agiles,

à sept jours d'âge. « Cela répond à une demande sociétale par rapport au bien-être animal. Le système protège les porcelets de l'écrasement et permet de pouvoir précocement libérer la truie. Les cases sont plus grandes que les traditionnelles. L'avantage d'avoir plus de place, c'est aussi d'avoir des truies plus productives. L'augmentation des performances étant liée non seulement à la génétique, mais aussi à l'utilisation de ces cases, qui comprennent des niches chauffées avec capot pour les porcelets pour éviter les pertes énergétiques », explique Fanny Dumet. Quant aux porcelets excédentaires, Cirhyo sert de tampon. « Tous les porcelets excédentaires seront récupérés par la coopérative pour les revendre à des éleveurs qui n'ont pas de parts dans la maternité ou les placer chez des éleveurs en manque de porcelets », indique-t-elle. C'est un système qui a fait ses preuves. Nous sommes les seuls en France à fonctionner sur ce principe. »

L'autre intérêt du système est de disposer d'une équipe de salariés spécialisés dans les maternités collectives. « Trouver des salariés déjà formés c'est quasi mission impossible. Nous les formons en interne. Et nous organisons des opérations de sensibilisation dans les établissements d'enseignement agricoles. » ■

Patricia Flochon

EN CHIFFRES

482 adhérents

1 363 500 porcs commercialisés

31 200 truies

69 salariés

3 sites : Le siège social à Montluçon (Allier), un magasin à Appoigny (Yonne), des bureaux à Bourg-en-Bresse (Ain).

2 abattoirs partenaires : Lapalisse (Allier) (12 000 porcs par semaine) et Fleury-Aubrays (Loiret) (11 500 porcs par semaine).



▲ Les systèmes de cases type « liberté » permettent à l'éleveur de retirer le système de contention dès que les porcelets sont suffisamment agiles, à sept jours d'âge.

L'AVIS DE L'ÉLEVEUR / Pascal Allabouvette (Sarl Élevage du Bois Cochon, à Foissiat) témoigne de l'intérêt d'un tel système.

« C'est un système qui va dans le bon sens »

« L'élevage comprend au total 1 250 truies, dont 270 places de maternité. Je suis associé à Thierry Pochon sur plusieurs élevages pour engraisser des porcelets de 8 à 125 kg. Sur cette ferme, nous avons environ 38 000 porcelets. Cette nouvelle maternité va se substituer aux maternités existantes dont les bâtiments seront désaffectés. Les trois raisons qui nous ont motivés sont : le bien-être de nos salariés, le bien-être de nos animaux et l'évolution des demandes de la société. C'est un système qui va dans le bon sens. La mise bas en liberté n'est pas obligatoire, mais notre politique est de devancer cette éventuelle réglementation future. Concrètement, à 125 kg, les porcs sont commercialisés en totalité par la coopérative Cirhyo à l'abattoir des Crêts de Bourg-en-Bresse et à Lapalisse dans l'Allier. Une partie de ces animaux est vendue en vif entre 20 et 80 kg à des éleveurs de Rhône-Alpes. Je tiens à souligner que nos élevages sont trans-



▲ Pascal Allabouvette (à droite), son fils Yann (à gauche), et Thierry Pochon.

missibles, ce sont des élevages de taille importante mais qui seront repris. C'est un beau métier, qui nous fait vivre normalement, et dont nous sommes très fiers. » ■

REGARD DU TECHNICIEN / Un bâtiment innovant au service de l'efficacité et du confort

Billy Avignon, ingénieur projets chez Cirhyo, explique les points forts du bâtiment : « La conception des cases est issue d'une technologie danoise, mais nous avons fait appel à des entreprises françaises pour l'ensemble des bâtiments. Celui de l'élevage du Bois Cochon comprend un grand couloir central très lumineux, avec un puit de lumière central de 90 mètres de long, qui donne accès à toutes les maternités. Il est conçu avec des salles peu profondes pour optimiser la lumière et faciliter le travail. C'est un bâtiment autonome, avec sa propre chaudière, électricité et système d'alimentation. Il possède également un système de cooling pour un refroidissement de l'air pour l'été, qui permet de ne pas dépasser les 30 degrés. Les cases ont une superficie de 6,75 m² par truie, avec un nid spécifique aux porcelets et une dalle chauffante dans laquelle on amène de l'eau chaude. Les bénéfices sont la diminution du risque d'incendie, le confort du porcelet et les économies d'énergie. » ■



▲ Billy Avignon, ingénieur projets chez Cirhyo.